

**COMPTE ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: **Payments Europe**Forme juridique¹: **Association internationale sans but lucratif**Adresse: **Avenue des Arts**N°: **56 , boîte 6**Code postal: **1000**Commune: **Bruxelles 1**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet:²Adresse e-mail²:Numéro d'entreprise **0732.801.049**

DATE **17/06/2019** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTE ANNUELS en

EUROS (2 décimales)³approuvés par l'assemblée générale⁴ du**24/10/2024**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2023

au

31/12/2023

Exercice précédent du

1/01/2022

au

31/12/2022Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas⁵ identiques à ceux publiés antérieurementNombre total de pages déposées: **7**
objet: 6.1.1, 6.1.2, 6.1.3, 6.2, 6.3, 6.4, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)
Mikael Conny SVENSSON
Administrateur

Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.² Mention facultative.³ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.⁴ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.⁵ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Svensson Mikael Conny **Profession : Consulent**



Mandat: Administrateur

Vandormael Robrecht **Profession : Consulent**



Mandat: Administrateur

Cerlienco Francesco **Profession : Consulent**



Mandat: Administrateur

COMPTES ANNUELS**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	287.298,57	189.847,46
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	142.966,55	61.842,55
Créances commerciales		40	137.165,00	51.589,50
Autres créances		41	5.801,55	10.253,05
Placements de trésorerie		50/53	144.332,02	128.004,91
Valeurs disponibles		54/58		
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	287.298,57	189.847,46

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	17.926,67	-3.892,43
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves		13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	17.926,67	-3.892,43
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	269.371,90	193.739,89
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	269.371,90	193.739,89
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	269.371,90	193.739,89
Fournisseurs		440/4	269.371,90	193.739,89
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales .		454/9		
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	287.298,57	189.847,46

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)(-)	9900	21.843,10	81.269,14
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires ⁶		70	313.282,47	261.500,00
Cotisations, dons, legs et subsides ⁶		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers ⁶		60/61	291.439,37	180.230,86
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		30.500,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	<u>21.843,10</u>	<u>50.769,14</u>
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	24,00	24,00
Charges financières récurrentes		65	24,00	24,00
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	<u>21.819,10</u>	<u>50.745,14</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	<u>21.819,10</u>	<u>50.745,14</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	<u>21.819,10</u>	<u>50.745,14</u>

⁶ Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906 (9905) 14P	17.926,67 21.819,10 -3.892,43	-3.892,43 50.745,14 -54.637,57
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	791		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	691		
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves				
Affectations aux fonds affectés et autres réserves				
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	17.926,67	-3.892,43

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants: néant
Ces dérogations se justifient comme suit: néant

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise: néant
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice précédent.
A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire: néant.

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend

Immobilisations incorporelles:

EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice:

1. Frais d'établissement : Frais d'établissement L NR 100,00 - 100,00 100,00 - 100,00

2. Immobilisations incorporelles

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*

4. Installations, machines et outillage*

5. Matériel roulant : Matériel roulant L NR 20,00 - 33,00 20,00 - 33,00

6. Matériel de bureau et mobilier : Matériel de bureau et mobilier L NR 20,00 - 33,00 20,00 - 33,00

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:
néant

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Stocks: néant

3. Actifs circulants

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications: néant

Commandes en cours d'exécution: néant

4. Passif

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1er de
les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à:
l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations),